



ASSOCIATION DES TECHNICIENS SUPERIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE

Toulouse, le 17 novembre 2008

Objet : Réforme du cadre d'emplois des Techniciens Supérieurs Territoriaux

Madame, Monsieur le Député,
Madame, Monsieur le Sénateur,

L'Association des Techniciens Supérieurs Territoriaux de France, l'A.T.T.F. Vous a adressé un courrier au mois d'août dernier, à propos de la réforme du cadre d'emploi des techniciens supérieurs territoriaux.

Je vous rappelle les propositions de l'ATTF en la matière :

L'ATTF souhaite que l'ensemble du cadre d'emplois actuel du Technicien Supérieur Territorial soit reclassé dans le niveau de recrutement correspond au niveau Bac+3. Ce reclassement devra obligatoirement correspondre à un véritable gain indiciaire.

→ Le nouvel indice brut terminal pour ce dernier niveau devrait correspondre à un indice brut de 970, indice terminal d'un cadre d'emplois ayant un recrutement niveau bac+3.

→ De plus, nous sommes opposés à la création d'un niveau fonctionnel dans ce nouveau cadre d'emplois.

→ L'ensemble des niveaux de ce cadre de techniciens à Bac+3 devra être accessible, sans conditions particulières autres que celles qui existent actuellement dans notre cadre d'emplois.

Depuis, trois députés ont donné suite à ce courrier (copies en pièces jointes):

- Madame Arlette GROSSKOST, Député du Haut Rhin, question écrite adressée au Gouvernement,
- Monsieur Jean Jacques CANDELIER, Député du Nord, question écrite adressée au Ministre du Budget, des comptes publics et de la Fonction Publique,
- Monsieur Bernard DEROSIER, Député du Nord.

Dominique MICHEL – Président National

26, Allée des Tilleuls - 31150 ~ LESPINASSE

Email : president@attf.asso.fr



05 62 27 47 77



05 62 27 47 72



06 13 28 11 74

Les contacts que nous avons poursuivis avec le Ministère nous présagent un sombre avenir. En effet, l'allongement des durées de grade proposé pour définir la progression et les rééquilibrages indiciaires souhaités par ATTF ne fera que régresser la carrière du technicien supérieur. C'est une solution négative.

Dans le cadre de vos missions locales, vous pouvez juger du travail réalisé au quotidien par les techniciennes et techniciens supérieurs.

Nombre d'élus locaux reconnaissent toute la difficulté pour recruter des jeunes techniciens supérieurs. Et pour cause ! Quel salaire est proposé, eu égard aux missions, de plus en plus techniques, et aux responsabilités qui sont demandées ?

Nous avons besoin de votre soutien pour faire évoluer notre carrière à un niveau qui reconnaisse l'implication que nous avons dans les missions qui nous sont confiées, et par conséquent, les services rendus aux usagers.

Il y a maintenant urgence. Nous comptons sur votre implication.
Respectueusement.

Le Président National,



Dominique MICHEL,